

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 février 2024

RÉDUCTION ET ENCADREMENT DES FRAIS BANCAIRES SUR SUCCESSION - (N° 2056)

Tombé

AMENDEMENT

N ° CF20

présenté par
M. Lefèvre

ARTICLE UNIQUE

À la première phrase de l'alinéa 2, substituer aux mots :

« en rapport avec les »

les mots :

« proportionnés aux ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.